



Permis B – AAC – Supervisée
Automatique – remise à niveau
Permis moto – scooter – 125cm3

PROCEDE D'ÉVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION, A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences d'une durée de 60 minutes va être réalisée.

I. PARCOURS DE FORMATION

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée

II. ITEMS EVALUES

Vos prérequis en matière de connaissance des règles du code la route et en matière de conduite d'un véhicule ;

- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- Vos compétences psychomotrices ;
- Vos motivations

III. LE MOYEN UTILISE

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un véhicule par un formateur titulaire du BEPECASER ou du Titre Professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière.

IV. INFORMATION AU PUBLIC

Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'Auto-Ecole E. RIEUX

21 Rue Maréchal Joffre – 56700 HENNEBONT – Tél : 02.97.36.59.09 ou 06.23.19.72.61

Mail : erwannrieux56700@gmail.com - Site internet : www.erieux.com

Siret : 828 546 150 00016 – Agrément : E1705600030 – N° de déclaration d'activité 53560947256



